

International

ENTRE RUES ET RÉSEAUX : LES PRINTEMPS ARABES, LABORATOIRE D'UN NUMÉRIQUE POLITIQUE

Nour El Sayed

11/09/2025

La tech a été l'un des déclencheurs silencieux, le carburant discret de révoltes historiques dans le monde arabe de la décennie passée, mais fut également utilisée par des régimes autoritaires dans d'autres régions du monde. Si la tech a pu jouer un rôle déterminant dans les moments décisifs des « printemps » – marquant l'entrée fracassante du politique dans l'ère numérique –, Nour El Sayed, consultante en stratégie de communication, montre pourtant qu'à chaque outil d'émancipation correspond son double de répression.

Acte 7 de l'Observatoire de la tech et du numérique : retour sur les prémices du numérique politique avec Nour El Sayed, consultante en stratégie de communication. Cette note met en lumière le rôle du numérique lors des printemps arabes et rappelle comment les régimes autoritaires ont rapidement su tirer parti de ces outils, rééquilibrant progressivement le rapport de force avec les mouvements contestataires. Après les printemps de 2010-2011, le Liban en 2015 et le Hirak algérien en 2019 illustrent la persistance de cette dynamique. Nour El Sayed, témoin des événements de la place Tahrir durant son enfance, montre qu'à chaque outil numérique porteur d'émancipation correspondait déjà un usage répressif. Depuis longtemps, la sphère numérique est devenue un champ de bataille, et l'essor de l'intelligence artificielle ne fait qu'accentuer cette réalité.

Marie-Virginie Klein, présidente du cabinet de conseil iconic., et François Backman, membre de l'Observatoire de l'Afrique Subsaharienne, codirectrice et codirecteur de l'[Observatoire de la tech et du numérique](#)

2010-2011, il y a quinze ans : les printemps arabes. Une époque où Twitter ne s'appelait pas X, où les blogs étaient lus et où le nombre d'utilisateurs de Facebook augmentait à vitesse grand V. Instagram balbutiait, TikTok et Telegram n'existaient pas, WhatsApp bégayait. Les luttes informationnelles et les cyberattaques étaient encore dans leurs langes. La « préhistoire » de la tech et des réseaux sociaux. Un moment où l'on a vu s'affronter en mode numérique velléités démocratiques et répression autoritaire en Iran, en Russie et dans les mondes arabes. À mesure

que les usages d'Internet et des technologies numériques se banalisaient, cette dynamique s'intensifiait. Déjà à l'époque, Internet pouvait être utilisé pour favoriser la transparence et l'accès à l'information et participer à des mobilisations, mais il pouvait être également instrumentalisé par des gouvernements, appuyés par certains acteurs privés internationaux de la tech.

Les printemps arabes de 2011 représentent une période cruciale pour comprendre cette dualité – avec d'un côté des protestations *online* se répercutant sur les places publiques et, de l'autre, une répression dans les rues se développant également sur le web. Aujourd'hui, à l'heure où les gouvernements du monde (des États-Unis à la Chine, en passant par le Maghreb, l'Afrique subsaharienne et la Russie), dans des mesures différentes, utilisent des armées de trolls et toute une panoplie de bots et autres logiciels « espions » pour vanter leurs mérites et faire taire les oppositions, ces printemps constituent d'une certaine façon les prémices de la construction de mécanismes de contrôle dans la région. Cette note entend rappeler quelques points saillants. Retournons donc près de quinze ans en arrière. Retournons à une époque où la tech commençait tout juste à embraser le monde arabe.

De Tunis au Caire, plateformes numériques et mouvements sociaux

Hiver 2010, au cœur de la ville de Sidi Bouzid au centre de la Tunisie, un geste désespéré déclenche une onde de choc : Mohamed Bouazizi, vendeur ambulant, harcelé par l'administration, s'immole devant les bureaux du gouvernorat. Ce n'est pas seulement une réelle tragédie individuelle – c'est l'étincelle virtuelle. Très vite, la flamme se propage : d'abord dans les rues tunisiennes, puis au-delà des frontières, gagnant l'Égypte, la Libye, le Yémen et la Syrie, avec une intensité variable selon le pays. Cet effet domino n'a rien d'automatique. Le relais des événements tunisiens sur les réseaux sociaux arabes, bloqué tant bien que mal par les gouvernements, n'a finalement contribué que partiellement à l'effervescence de 2011. En effet, ces soulèvements ne surgissent pas de nulle part. Les années 1990 du monde arabe sont marquées par le bruissement de colères sourdes, de mobilisations fragmentées : contre la vie chère, l'autoritarisme, la corruption. 2010-2011, c'est l'explosion d'une pression longtemps contenue – une décennie d'accumulation de frustrations, qui se libère enfin.

Petit rappel : la transition numérique dans le monde arabe a progressé à des rythmes différents. La Tunisie a été pionnière, étant le premier pays africain à se connecter à Internet dès 1991¹. Du fait d'un taux d'alphabétisation élevé, l'usage des nouvelles technologies s'est rapidement développé, atteignant environ 37% des Tunisiens en 2010, contre près de 10% en 2005². Toutefois, les faibles

taux d'accès à Internet dans la région, liés à l'analphabétisme, limitent l'accès à l'information numérique pour une large part de la population.

Dans ces pays où plus de 40% de la population a moins de 25 ans, une partie de la jeunesse a rapidement adopté ces nouvelles technologies.

Les soulèvements tunisien et égyptien ont été principalement alimentés par une jeunesse frustrée par un manque total de démocratie, confrontée à un chômage élevé et à une marginalisation économique, Internet faisant office de premier espace de contestation. Cependant, bien que les activistes numériques aient été issus de milieux urbanisés et aisés, souvent sans expérience militante, les révoltes se sont produites dans la rue et non derrière un écran. Les places publiques occupées sont vite devenues des lieux de socialisation politique à forte charge symbolique, incarnant le mouvement révolutionnaire. Les pouvoirs de la parole et des sociabilités sont venus s'agréger à la mobilisation des écrans. Les places noires de monde, symboles de la contestation, restent encore aujourd'hui un lieu de bataille mémorielle. Ainsi, en 2021, au Bahreïn, la place de la Perle, symbole de la contestation d'alors, a été tout simplement rasée³.

Le rôle des chaînes satellitaires est également prépondérant, à l'instar d'Al Jazeera devenant une « scène politique de substitution⁴ ». La chaîne a amplifié les mobilisations en offrant une couverture internationale des événements. Installations de caméras au sommet d'immeubles, vue panoramique sur la place Tahrir en Égypte : Al Jazeera a su donner l'image d'un mouvement unifié de grande envergure. Tout au long de la décennie 2010-2020, ces places sont ainsi devenues à la fois le théâtre, l'enjeu et une ressource stratégique dans la lutte des groupes protestataires.

Beaucoup d'analyses un peu rapides ont vu dans ces événements une « première révolution smartphone » ou « une rébellion Twitter » consacrant l'émergence d'un web social. C'est oublier l'Iran de 2009... D'autres ont soutenu qu'Internet n'avait eu que peu de poids dans la contestation. Comme souvent, les choses s'avèrent plus nuancées⁵.

Les printemps arabes doivent en réalité être compris comme un mouvement amplifié par les réseaux sociaux, mais avant tout déclenchés par des facteurs sociopolitiques profonds, entretenus grâce à des symboles comme le cri de ralliement « Le peuple veut la chute du régime », scandé sur toutes les places occupées. La technologie sert de catalyseur permettant aux protestations de se propager dans le monde réel. Concentrons-nous tout d'abord sur l'Égypte d'Hosni Moubarak et la Tunisie de Zine el-Abidine Ben Ali.

Abonnez-vous

L'Égypte et la Tunisie en 2011

Dans l'Égypte d'Hosni Moubarak, les premières manifestations du 25 janvier 2011 se déroulent lors de la journée nationale de la police, dans le but de dénoncer les abus des forces de sécurité, notamment la torture devenue systémique depuis l'arrivée d'Habib El-Adli⁶ au ministère de l'Intérieur. Ces manifestations ont été attribuées tant au Mouvement de la jeunesse du 6 avril⁷ (qui avait vu le jour en 2008) qu'au groupe Facebook « Nous sommes tous des Khaled Saïd », créé en mémoire d'un jeune Alexandrin tué par la police en juin 2010⁸. Ces mouvements, bien que cruciaux, ne sont pas apparus *ex nihilo*. Ils sont venus s'ajouter à une dynamique de protestation déjà existante et amorcée plusieurs années auparavant par des activistes numériques. Sans leurs efforts pour porter la question de la torture dans le débat public, la mort de Khaled Saïd n'aurait pas eu le même retentissement et n'aurait probablement pas conduit à un soulèvement d'ampleur nationale aboutissant en février 2011 à la chute du régime Moubarak.

En effet, dès les années 2000, des activistes comme Alaa Abdel-Fattah⁹ ou encore Wael Abbas¹⁰ ont créé des blogs en arabe, après avoir d'abord émergé en anglais. Ces blogs dénonçaient sans relâche le triptyque bien connu des dictatures : abus de pouvoir, tortures et violences sexuelles¹¹, relayés *via* Internet et les médias indépendants. Simultanément, le nombre d'utilisateurs égyptiens de Facebook a connu une croissance exponentielle, passant de 820 000 en 2008 à 5 millions juste avant la révolution, puis à près de 9 millions au début de l'année 2012, représentant ainsi environ un dixième de la population du pays¹². Signe que l'alchimie entre les mécontentements de la rue et des réseaux *online* a pris.

La mort de Khaled Saïd en 2010 a effectivement enflammé la mobilisation en ligne. Le groupe Facebook dédié comptait des centaines de milliers de membres et fut central dans l'organisation des manifestations. Son créateur, le cyberdissident Wael Ghonim, est devenu l'un des symboles de cette révolution¹³. Les blogueurs, bien que peu connus au-delà des élites caiotes, ont su exploiter les réseaux sociaux pour mobiliser, contribuant à leur manière à la révolution du 25 janvier 2011.

Côté tunisien, les médias sociaux ont été des acteurs clés dans la révolution, mais leur rôle a été différent de celui qu'ils ont joué en Égypte. Avant décembre 2010, la Tunisie vivait sous un régime particulièrement verrouillé. Pourtant, certains ont trouvé des moyens de contourner cet obstacle,

comme Sami Ben Gharbia avec son blog *Nawaat*, qui considère que cet outil et les réseaux sociaux ont été une « arme redoutable » au service des révoltes. Lorsque l'immolation de Mohamed Bouazizi a déclenché le soulèvement, le gouvernement tunisien ouvrit une brèche dans le contrôle et le verrouillage de l'information, notamment sur Facebook. Les activistes ont saisi cette opportunité pour partager en temps réel des images, organiser des manifestations et créer un *continuum* avec le monde extérieur.

Après la chute de Ben Ali en janvier 2011, Moez Chakchouk, le nouveau directeur de l'Agence tunisienne de l'Internet, révèle sans grande surprise que la Tunisie a servi de banc d'essai à plusieurs entreprises occidentales pour leurs technologies de surveillance. De là sont nés certains symboles, parmi lesquels « Amar 404 » ou « Error 404 », désignant la page d'erreur qui s'affichait lorsqu'un internaute tentait d'accéder à un site censuré.

De nombreuses entreprises technologiques privées ont ainsi joué un rôle crucial dans la mise en place d'une infrastructure répressive, permettant aux régimes de surveiller et de réprimer opposants et journalistes... Rappelons également que, début janvier 2011, la ministre française des Affaires étrangères, Michèle Alliot-Marie, entendue à la tribune de l'Assemblée nationale, proposait au régime Ben Ali une aide sécuritaire¹⁴.

Les événements tunisiens ont montré qu'il existe toujours des failles dans un système de censure, aussi verrouillé soit-il. Le régime qui pensait avoir réussi à réprimer l'opposition avant l'immolation de Mohammed Bouazizi illustre à quel point les autorités peinaient à maîtriser un environnement numérique¹⁵.

De manière plus globale, on peut noter que la privatisation progressive des télécommunications va jouer un grand rôle dans la structuration et la révélation des médiasphères ainsi que des blogosphères tunisiennes et égyptiennes à partir des révoltes, alors que le contrôle quasi total de l'État sur l'espace numérique permettait jusque-là un muselage quasiment parfait des voix dissidentes¹⁶. Cependant, très vite, les diverses autocraties vont se rendre à l'évidence : couper Internet ne suffit pas, censurer tel ou tel réseau social n'est pas toujours opérant non plus. Jusqu'aujourd'hui d'ailleurs, à l'instar de la République islamique d'Iran qui décide, fin 2024, de lever l'interdiction de WhatsApp et d'Instagram décidée après les manifestations de 2022, à la suite de la mort de l'étudiante Mahsa Amini lors de sa détention. « Les restrictions n'ont rien apporté d'autre que de la colère et des coûts supplémentaires pour les citoyens¹⁷ », avait concédé Ali Rabiei, conseiller du président Masoud Pezeshkian et ex-ministre adjoint des Renseignements.

Après les printemps : le Liban de 2015 et le Hirak algérien de 2019

C'est ce que l'on retrouvera, plus tard en 2015, avec le mouvement social libanais « Vous puez » #YouStink. Cette mobilisation populaire déclenchée par la fermeture de la décharge de Naamé et la question de la gestion des ordures dans le pays met une fois de plus en lumière les défaillances d'un système politique confessionnel à bout de souffle, l'inefficacité des services publics et une élite corrompue. Ce soulèvement s'est traduit, contrairement aux cas égyptien et tunisien de 2011, par une visibilité médiatique accrue, avec une blogosphère et une mobilisation numérique moins visible. Les chaînes télévisées libanaises comme Al Jadeed TV, très regardée au-delà du pays du Cèdre, et les médias internationaux, tels que France 24 et Al Jazeera, ont relayé les protestations, dépassant alors largement le périmètre des réseaux sociaux, dont la censure d'Internet n'aurait donc pas eu autant d'effet¹⁸. Les forces de sécurité intérieures libanaises ont réagi par la répression et la diabolisation des activistes.

En 2019, le Hirak algérien provoque la chute du président Abdelaziz Bouteflika qui entendait briguer un cinquième mandat. Ce soulèvement apparaît logiquement plus moderne en termes de répertoire d'actions, autant du côté de la rue que de l'État. Les réseaux sociaux – déjà investis par divers activistes lors des législatives de 2017¹⁹ – ont joué un rôle central en tant que plateforme de contestation, mais ont également été le terrain d'une contre-offensive numérique lancée par des trolls²⁰ pro-régime. Dès l'annonce de la date de l'élection présidentielle de décembre 2019, des hashtags comme #L'Algérie_vote et #Ne_parle_pas_en_mon_nom ont explosé pour contrer les appels à l'abstention et à la répression du mouvement populaire. Ces hashtags ont été rapidement utilisés par des comptes suspectés d'être des trolls ou même des bots, une campagne de désinformation visant à déstabiliser et discréditer les partisans du Hirak. Des accusations de diffamation et des détournements de slogans du mouvement ont également été formulés. À la suite de cette riposte informationnelle, les militants ont dénoncé des méthodes de surveillance des services de sécurité algériens. Le réseau social est alors devenu le dernier recours et le principal exutoire pour de nombreux activistes face à un paysage médiatique cadenassé. De l'autre côté, les autorités ne se sont plus contentées de censurer l'espace numérique. Elles ont investi activement les technologies, transformant ces outils en véritables instruments d'ingénierie politique et faisant émerger un laboratoire numérique politique.

Après les printemps, des entreprises privées au service des régimes autoritaires

Une chose est sûre, les printemps ont permis le développement de toute une panoplie de

répertoires d'actions répressives qui va gagner en ampleur après les soulèvements. Ceci sera amplifié notamment à la suite des manifestations moscovites concernant le résultat des législatives de décembre 2011 en Russie où le régime de Vladimir Poutine, en lien avec son projet politique visant à contrer l'Occident²¹, va mettre les bouchées doubles en matière d'arsenal numérique visant à contrôler la datasphère et à influencer sur les opinions – exportant ses savoir-faire et sa force de frappe numérique. En effet, déjà en 2011, couper Internet ne suffisait plus. Les régimes en place allaient avoir besoin eux aussi d'utiliser le numérique comme outil de propagande leur permettant de plus ou moins contrer toute velléité d'opposition un tant soit peu structurée.

En 2010, Amesys, un marchand d'armes numérique français, vend son système de surveillance Eagle à Nexa Technologies. Ce système, conçu pour intercepter et analyser le trafic Internet (y compris les courriels, messages instantanés, recherches en ligne) et localiser les téléphones portables, même éteints, a été utilisé en Libye entre 2007 jusqu'à la chute de Mouammar Kadhafi en 2011 et en Égypte jusqu'en 2017. Seules les messageries chiffrées, comme Telegram (créé en 2013) ou WhatsApp, échappaient à cette surveillance.

Près de dix ans plus tard, en 2013, les *Predator Files*²² révèlent que plusieurs entreprises privées occidentales ont vendu des logiciels espions à de nombreux régimes autoritaires. Parmi les acteurs principaux de cette affaire, on retrouve Nexa Technologies, accusée depuis 2017 d'avoir fourni des équipements de surveillance au régime égyptien d'Abdel Fattah Al-Sissi. En juin 2021, plusieurs anciens dirigeants de l'entreprise ont été mis en examen pour complicité de torture, ce qui a, sans surprise, conduit à une restructuration de Nexa Technologies et de sa branche émiratie, Advanced Systems. Malgré cela, Advanced Systems a continué ses activités au profit du régime égyptien en vue de l'élection présidentielle de 2024²³...

On pourrait multiplier les exemples de sociétés occidentales, russes ou chinoises qui investissent ce domaine en soutien à des régimes pour qui la démocratie reste souvent un horizon plus que lointain. Ainsi, fin novembre 2024, la Chine renforçait son soutien technique et stratégique à l'Éthiopie en matière de cybersécurité. En mai 2025, la Russie faisait de même avec l'Algérie via la société Positive Technologies sous sanctions américaines²⁴.

Résumons : la tech a été l'un des déclencheurs silencieux, le carburant discret de révoltes historiques dans le monde arabe de la décennie passée, mais fut également utilisée par des régimes autoritaires dans d'autres régions du monde. Elle a pu jouer un rôle déterminant dans les moments décisifs des « printemps ». Elle a participé à l'activation et l'organisation de la société civile, et servi de support logistique. Une partie de la révolte se construisait en réseau permettant de fissurer les monopoles en place²⁵.

Dans les juntes sahéliennes, par exemple, des armées de trolls et autres activités pro-régimes se déchaînent contre les rares oppositions, le tout soutenu par diverses puissances étrangères. À l'instar du Burkina Faso, pro-russe, qui a vu se créer des « Bataillons d'interventions rapides de la communication » ciblant les rares journalistes indépendants, les opposants, des responsables d'organisations de la société civile et, de façon plus globale, tout individu perçu comme traître, « ennemi de la nation » ou « apatride ». Facebook mais également TikTok et WhatsApp font office de terrain de chasse, le tout en lien avec l'Agence nationale de renseignement burkinabè, les fausses informations pro-régime, certaines par ailleurs délirantes, étant légion²⁶. Par ailleurs, Starlink et ses kits n'ont plus de secret pour les groupes armés terroristes sahéliens²⁷.

Les printemps et leurs suites démontrent que ce qui libère aujourd'hui peut enfermer demain²⁸. Ils ont marqué l'entrée fracassante du politique dans l'ère numérique, révélant une vérité dérangeante : à chaque outil d'émancipation correspond son double de répression. Derrière les slogans numériques, les appels aux rassemblements, la surveillance progresse, les régimes s'équipent, les firmes vendent, et les droits reculent. Ceci, *a fortiori*, dans un contexte de dérégulation numérique et à un moment où l'intelligence artificielle entre en jeu. Les guerres informationnelles, les tentatives de déstabilisation numérique font florès et ne feront qu'augmenter dans les années à venir.

1. Network Startup Resource Center, *Stepping Stones to the Internet in Africa*, Université de l'Oregon.
2. « Percentage of individuals using the Internet 2000-2011 », International Telecommunication Unions (ITU), Genève, 2011.
3. Laure Stephan, « La « place de la Perle », enjeu d'une bataille mémorielle à Bahrein », *Le Monde*, 22 janvier 2021.
4. Mohammed El-Oifi, « Al-Jazira, scène politique de substitution », *Le Monde diplomatique*, mai 2011, et Claire-Gabrielle Talon, *Al Jazeera. Liberté d'expression et pétromonarchie*, Paris, PUF, 2011. La chaîne a été fondée en 1996 au Qatar.
5. Nadjia Nehari-Roubai et Farid Benramdane, « Printemps arabe : de l'événement à la formule discursive », *Multilinguales*, n°10, 2018.
6. Ministre de l'Intérieur entre 1997 et 2011, Habib Al Adli a été condamné le 15 avril 2024 pour détournements de fonds.
7. Principal mouvement « anti-Moubarak », issu d'un mouvement de grève, qui a mené, aux côtés d'autres mouvements, aux révoltes. Il fut interdit en 2014 et son leader Ahmed Maher a été condamné puis libéré en 2017.
8. *Reporters sans frontières*, *Assassinat du net-citoyen Mohammed Khaled Saïd*, 6 juin 2011.
9. Alaa Abdel-Fattah, militant blogueur et informaticien égyptien, surnommé « l'icône de la révolution ».
10. Wael Abbas est un journaliste égyptien, défenseur des droits humains, connu pour son activisme en ligne et ses reportages sur la corruption et les abus. Il a été arrêté et détenu à plusieurs reprises en raison de ses activités.
11. Juliette Gaté, « Droits des femmes et révolutions arabes », *La Revue des droits de l'Homme*, n°5, 2014.
12. AhramOnline, *Egypt's Facebook users double: Ministerial report*, 12 juin 2012.
13. Jeune cyberactiviste pendant la révolution égyptienne, surnommé le *wonder boy* des révoltes de 2011. *Time* l'a élu dans le top 100 des personnes les plus influentes du monde en 2011. Voir son témoignage : Wael Ghonim, *Révolution 2.0*, Paris, Steinkis, 2012.
14. « Tunisie : les propos « effrayants » d'Alliot-Marie suscitent la polémique », *Le Monde*, 14 janvier 2011.
15. Nader Abid et al., « Le rôle des médias et des TIC dans les révolutions arabes : l'exemple de la Tunisie », *Chimères*, vol. 1,

- n°75, 2011, pp. 219-235.
16. M'hamed Oualdi, Delphine Pagès-El Karoui et Chantal Verdeil (dir.), *Les ondes de choc des révolutions arabes*, Erbil, Presses de l'Institut français du Proche-Orient, 2014.
 17. « Iran : le Conseil suprême du cyberspace vote pour la levée de l'interdiction de WhatsApp », *Courrier international*, 24 décembre 2024.
 18. Jeanine Jalkh, « Vous puez ! L'histoire d'une grogne populaire qui a enflé », *L'Orient-Le Jour*, 9 octobre 2015.
 19. Abdelkader Sayad, « Parodie, ironie et discours subversif sur les RSN en Algérie », dans Margareta Kastberg Sjöblom (dir.), *Nouvelles voix/voies des discours politiques en Afrique francophone*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2024, pp. 263-280 (au sujet des appels au boycott des élections sur Facebook).
 20. Salsabil Chellali, « Sur le web, le « HIRAK » algérien face à la riposte de « trolls » prorégime », *L'Orient-Le Jour*, 7 décembre 2019.
 21. Marlène Laruelle, « Dés-occidentaliser le monde : la doctrine Karaganov », *Le Grand Continent*, 20 avril 2024.
 22. Correspond au scandale politico-judiciaire résultant de recherches d'investigation menées par une quinzaine de sociétés de médias internationaux regroupées dans les *European Investigative Collaborations*.
 23. Florian Reynaud, « Predator : la société française Nexa Technologies accusée d'avoir joué le rôle d'intermédiaire dans la vente du logiciel espion », *Le Monde*, 5 octobre 2023.
 24. « L'Éthiopie et la Chine ont convenu de renforcer leur coopération en matière de cybersécurité », Ethiopian News Agency, 15 novembre 2024 ; Sami Kaidi, « Cybersécurité : Alger et Moscou scellent un partenariat ambitieux », *El Moujahid*, 26 mai 2025.
 25. David M. Faris, « La révolte en réseau : le « printemps arabe » et les médias sociaux », *Politique étrangère*, n°1, 2012, pp. 99-109.
 26. « Menaces, délations... Au Burkina Faso, les pro-Ibrahim Traoré sèment la terreur en ligne », *Jeune Afrique*, 2 octobre 2024 ; Maria Malagardis, « Burkina Faso : Ibrahim Traoré, super-héros virtuel et autocrate bien réel », *Libération*, 16 mai 2025 ; Benjamin Roger, « Burkina Faso : Ibrahim Traoré, superstar de la désinformation », *Le Monde*, 30 juin 2025.
 27. Célia Cuordifede, « Starlink, le nouvel atout des groupes rebelles et djihadistes », *Le Monde*, 12 juin 2025.
 28. Mathilde Rouxel, « Entretien avec Bertrand Badie – dix ans après le printemps arabe », *Les clés du Moyen-Orient*, 28 janvier 2021.